



Avec le soutien de la Région Bretagne



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, les stagiaires auront perfectionné leur technique relative à la pratique de la voix au micro et seront capables d'intervenir dans les domaines du doublage et du voice over.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

La formation est ouverte aux comédien·nes, animateur·trices radio, journalistes, chanteur·teuses, artistes du spectacle visant une spécialisation en voix.

Les participant·es devront avoir une bonne diction et une expérience significative d'artiste interprète (théâtre, télévision ou cinéma).

MODALITÉS

Durée : 46 heures

6 x 7h de présentiel + 4h de e-learning

Dates : les 11-12 juin, 18-19 juin & 1^{er}-2 juillet 2020

Lieux : RENNES - Studio AGM Factory - 42-44 rue de la Bascule - Rennes

Horaires : 9h45-12h45 • 14h-18h

Effectif : 8 personnes

Coût pédagogique : 1 630 € net de taxes par participant·e

→ **Candidature avant le 20 avril 2020**

Prise en charge possible du coût pédagogique. Différents dispositifs existent, se renseigner auprès de Films en Bretagne.

PROGRAMME

JOURS 1 & 2 : DOUBLAGE DE FILM OU SÉRIE « LIVE » (14 heures)

- Découvrir le vocabulaire et les techniques du doublage (bande rythmo, boucles, changements de plans, labiales, appuis...).
- Savoir se positionner vis-à-vis de la barre et du micro.
- Écouter la V.O. et repérer les éléments cruciaux du personnage à doubler, son environnement et son intention (voix murmurée, portée, timbrée, distanciée...).
- Se familiariser avec les techniques de lecture synchrone et la « vision en tringe » (texte sur la rythmo / attitudes du personnage doublé / interprétation sur la rythmo).
- S'imprégner du jeu des acteurs - Mettre en application ces techniques (individuellement ou par petits groupes) durant différentes scènes à doubler.
- Définir et préciser le terme « être en place » - Observer les détails d'une scène, en restituer l'interprétation dans son espace (intérieur ou extérieur).
- Mémoriser instantanément la scène pour en privilégier l'essentiel.
- Trouver la liberté de garder sa personnalité et rester fidèle à l'acteur original.
- Changer le texte si besoin en suivant des règles précises.
- Intégrer les demandes d'interprétation données par le Directeur Artistique.
- S'entraîner en groupes sur « les ambiances » en travaillant l'action et le déplacement.

JOURS 3 & 4 : DOUBLAGE D'ANIMATION (14 heures)

- Les différents types de programmes d'animation et leur cible: adultes, adolescents, jeune public.
- Prise en compte des cris, réactions spécifiques aux mangas.

JOUR 5 : (7 heures)

- Techniques de Voice over (documentaire, télé réalité, narration de documentaire).
- Utilisation d'une bande rythmo ou d'un support avec Time Codes.
- Les différents tons et types de programmes.
- Mise en application /Visionnage/écoute systématique et Commentaires.

JOUR 6 : (7 heures)

- Techniques de Voice over (docu fiction, de documentaire)
- Évolution dans la difficulté : appréhension du doublage de séquences de fiction : Les reconstitutions dans les Docus-Fictions. Mise en application et entraînement sur une fiction en situation, individuellement ou par petit groupe selon les scènes à doubler.
- Mise en application /Visionnage/écoute systématique et Commentaires.

PROGRAMME DU E-LEARNING

3 modules (durée totale : 4h) :

1. Le doublage d'un point de vue socio-culturel, documentation + quizz
2. Le Home Studio et le Cloud
3. Les aspects techniques du comédien (position et distance face au micro, diction...)

Modalités : accès et mot de passe sur la plateforme Global Link

FORMATEURS



Mathieu RICHER

Directeur Artistique : *The Invisible Guest* (Netflix), *Le Rituel* (Netflix), *Tall Girl* (Netflix), *Un mariage rock'n roll* (M6), *Une femme sous surveillance* (M6)...

Mathieu Richer est formateur chez Rhinocéros formation depuis février 2011.

Jacques BARREAU a été coordinateur de doublage chez WARNER pendant 20 ans. Il est le concepteur du module de e-learning.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique

- Apports théoriques (technique, positionnement, types de doublage...)
- Mises en situation dans des exercices dirigés
- Difficultés croissantes des exercices pratiques
- Travail individuel et travail en groupe
- Retours et conseils personnalisés tout au long de la formation

Moyens techniques

- Studio équipé audio/vidéo
- Bande Rythmo
- Micro, enregistrement via Pro Tools

Modalités d'évaluation

- Suivi personnalisé en continu de chaque stagiaire par le formateur
- Découpage en 3 sessions permettant une appropriation des outils et techniques dans le temps
- E-learning
- Bilan en fin de formation

CANDIDATURES ET SÉLECTIONS

La sélection des stagiaires se fera à partir :

- du dossier de candidature complété (téléchargeable depuis le site internet de Films en Bretagne)
- d'une lettre de motivation
- d'un CV
- d'un extrait de voix sous format mp3 (durée max : 2 min)

Les participant·es devront avoir une bonne diction et une expérience significative d'artiste interprète (théâtre, télévision ou cinéma).

L'admission à la formation se fait **dans la limite des places disponibles** après étude des dossiers par Films en Bretagne. Les stagiaires s'engagent à suivre l'intégralité de la formation en présentiel et par e-learning.

CONTACTS

- **Administratif** : pour tout **complément d'information** et **suivi administratif de votre candidature**, contactez Anne-Laure au 09 81 92 55 84 - annelaurecoroller.accueil@filmsenbretagne.org
- **Pédagogique** : pour tout renseignement sur le **contenu pédagogique de la formation**, contactez Stéphanie au 09 81 92 72 78 - stephaniecoquillon.formation@filmsenbretagne.org

DATE LIMITE D'ENVOI
DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

20 AVRIL 2020

Informations à jour sur le site filmsenbretagne.org/les-formations

COMMENT FINANCER MA FORMATION ?

JE SUIS SALARIÉ·E DU SECTEUR AUDIOVISUEL OU INTERMITTENT·E

Vous êtes intermittent·e ou salarié·e des secteurs audiovisuel, spectacle vivant, journalisme ?

L'AFDAS est votre organisme paritaire collecteur agréé par l'État pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication, des médias et des loisirs. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation.

Vous trouverez sur le site de l'Afdas les informations utiles sur les modes de prise en charge et le calcul de vos droits à la formation : www.afdas.com

Vous pouvez également prendre contact pour faire étudier votre cas :

Afdas – Délégation Centre-Ouest

(Bretagne, Centre-Val de Loire, Pays-de-la-Loire)

19 rue des Veyettes, 35000 Rennes

Tel : 02 23 21 12 60 / Mail : rennes@afdas.com

Aide Région Bretagne : une prise en charge du coût pédagogique est accessible aux demandeurs d'emploi résidant en Bretagne et disposant d'une expérience professionnelle en lien avec la formation proposée mais ne pouvant temporairement pas – ou plus – justifier de droits ouverts à la formation.

→ Contactez-nous : 09 81 92 55 84

JE SUIS CHEF·FE D'ENTREPRISE NON SALARIÉ·E

AGEFICE

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Tous les renseignements sur :

www.agefice.fr

JE SUIS DEMANDEUR D'EMPLOI

Plusieurs possibilités existent pour vous aider à financer votre stage.

Pôle Emploi peut vous accompagner dans certains cas. Nous vous invitons à prendre contact avec nous afin de vous orienter.

Aide Région Bretagne : une prise en charge du coût pédagogique est accessible aux demandeurs d'emploi résidant en Bretagne et disposant d'une expérience professionnelle en lien avec la formation proposée mais ne pouvant temporairement pas – ou plus – justifier de droits ouverts à la formation.

→ Contactez-nous : 09 81 92 55 84

JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP

AGEFIPH

Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées.

www.agefiph.fr

JE SUIS TRAVAILLEUR·EUSE INDÉPENDANT·E OU PROFESSION LIBÉRALE

FIFPL

Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux.

www.fifpl.fr

JE SUIS BÉNÉFICIAIRE DU RSA

Votre Centre Communal ou Départemental d'Action Social (CCAS ou CDAS) peut vous renseigner.

En cas d'empêchement de la part d'un·e intervenant·e, Films en Bretagne se réserve la possibilité de reporter, d'annuler la formation, ou de faire intervenir un·e autre formateur·trice que celui·celle annoncé·e initialement. En cas d'inscriptions insuffisantes, Films en Bretagne se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation, en tenant les participant·e-s informé·e-s de la décision au plus tard quatre jours avant le début du stage. En cas d'annulation, tout règlement versé correspondant à l'inscription sera entièrement restitué.